

N° 28742

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.



Bruxelles : 126, b^{is}12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Buxelles
 Mons : Parc Initialis - 2 - Avenue Descartes - 7000 Mons
 Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe

Tel : 02/245.46.95
 Tel : 06/532.15.51
 Tel : 04/234.17.00

Fax : 02/215.12.78
 Fax : 06/532.15.77
 Fax : 04/234.17.80

Compte Bancaire : 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

(Contrôle effectué selon la procédure interne PRO-INS-E-10)

Rapport N° : 11.08.08.1311 Personne responsable de l'exécution du travail :
 Date du Contrôle : 13.08.08 Nom-Prénom : M. G. G. G.
 Propriétaire Nom-Prénom : S. P. B. B. N°TVA/N°C.Ident. : 473.9119
 Adresse : 100 Adresse de l'installation : 100
100 100

TYPE-DE CONTROLE :

A) Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique effectué sur base des prescriptions du RGIE

B) Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution, effectué sur base des prescriptions du RGIE.

TYPE D'INSTALLATION :

Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres : ☒ soumise à l'Art.86 ☐ l'Art.87 du RGIE.Distributeur : 100 Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.Alimentation tableau principal : 100 X 100 mm². Protection raccordement : 6.3 A. ☒ In max. à prévoir)Colonne d'alimentation : 100 X 100 mm². Interr-Sect.Général : 100 A.Nombre de tableaux : 100 Nombre de circuits terminaux : 100 R_E = 100 Ω R_{IGEN} = 100 MΩ.Type prise de terre : ☒ boucle ☐ piquets - 100

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés
	63	3	0.3	500								
	63	3	0.03	5								

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>			

MANQUEMENTS :

100100

NOTES :

- Le différentiel général : ☐ était plombé ☐ n'a pu être plombé ☒ a été plombé ☐ n'est pas plombable ☐ absence de différentiel
 - Les schémas ☒ ont été signés ☐ n'ont pas été signés ☐ absence de schémas

CONCLUSION :

☒ - L'installation est conforme. La prochaine visite est à prévoir avant le : 100☐ - L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.☐ - Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.☐ - Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la (re) mise en usage de l'installation.

Inspecteur (Nom+signature)

Pour CIB-asbl

Le demandeur (Nom+signature)

CH 80



LOT 6 - REZ

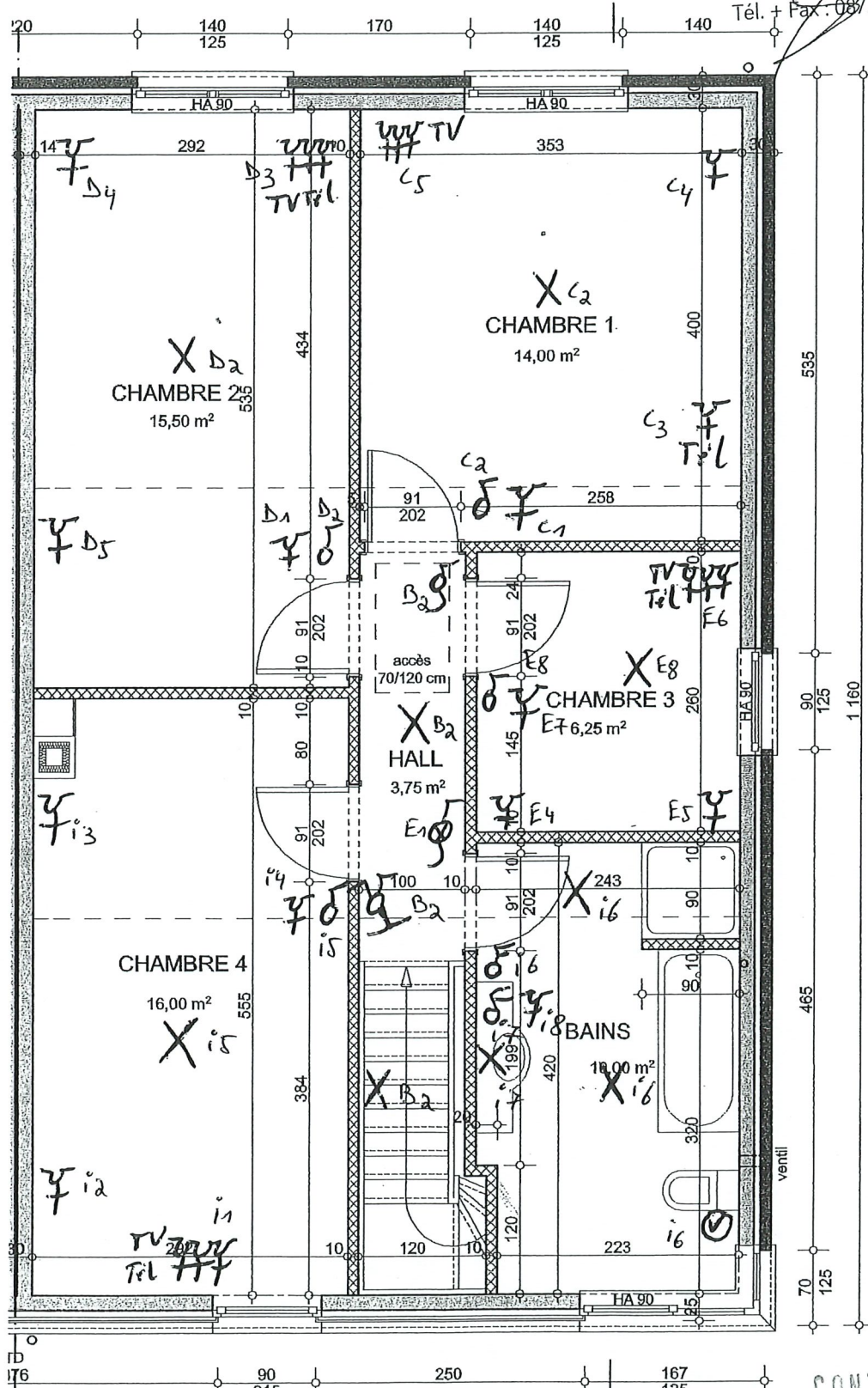
Batrico SPR L.
Voie du Charbonnage lot 6
4650 Henne

CH/80

ELECTRICITE GENERALE

CORMAN Frères SPRL

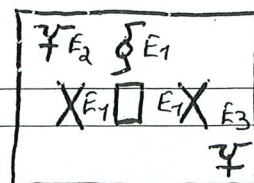
Rue des Prés 1 B.4840 Welkenraedt
Tél. + Fax : 087.88.06.28



le délégué de l'organisme
de contrôle CIB

LOT 6 - ETAGE

Comble



CONT. IND. BELGE

13.02.2003

11-11-11

Electricité.

ELECTRICITE GENERALE
CORMAN Frères SPRL
 Rue des Prés 1 B.4840 Welkenraedt
 Tél. + Fax : 087.88.06.28

Tension : $2 \times 230V$

Disjoncteurs automatiques.

